



La voix de la raison.

Récemment, lors de plusieurs interventions, Thierry Breton s'est exprimé sur les dispositions envisagées pour redresser les comptes publics. Il s'est élevé contre toutes les mesures qui viseraient spécifiquement les retraités.

Ainsi qu'il l'a dit, les gouvernants qui ont conduit la France dans la situation dans laquelle elle se trouve sont mal placés pour faire supporter le poids de leurs erreurs aux retraités.

Alors que l'État doit montrer l'exemple, celui-ci continue d'accroître ses dépenses courantes d'année en année sans appliquer de véritable politique de rigueur.

Il est donc inadmissible d'exiger des sacrifices financiers de la part des citoyens - dont les retraités - alors que la machine administrative ne réduit pas son propre train de vie.

Il s'oppose donc tout autant à la désindexation des retraites qu'à la suppression de l'abattement fiscal de 10%. Prendre de telles mesures, dit-il aussi, serait renier la parole de l'Etat.

Il rejoint ainsi les positions maintes fois exprimées par la Confédération Française des Retraités qui refuse que dans les débats actuels sur l'équilibre des comptes publics les retraités soient pris pour cibles.

A Paris, le 21 septembre 2026

Pierre Erbs

Président, Confédération Française des Retraités (CFR)

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités : Association Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités

Vous recevez cette newsletter car vous êtes abonné à CFR - Confédération Française des Retraités avec l'adresse email leguillou.jeanclaud@neuf.fr. Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter, veuillez suivre le lien suivant : [Se désabonner](#)